

Éleveurs et agriculteurs alertent aussi sur les impacts du projet de Zone spéciale de carrière

C'est LE sujet qui a ouvert l'assemblée générale du GDA et du GIDA (groupements agricoles de moyenne Maurienne et de Haute Maurienne) la semaine passée à Orelle. « On va commencer par ce qui fâche », prévenait effectivement le président du GIDA Benoît Suiffet : le projet de Zone spéciale de carrière qui va impacter 627 ha sur le territoire de la Haute Maurienne dont 168 ha à usage agricole (300 ha autour de Bramans dont 131 ha à usage agricole, et 37 ha agricoles sur Sollières-Sardières).

« Un risque de fragilisation des structures collectives »

« Autour de Bramans et La Norma, 30 ha irrigables seraient supprimés, soit une perte fourragère de 300 000 € sur le secteur. La totalité des 37 ha sur Sollières-Sardières étant irriguée, la perte avoisinerait 139 000 € », indiquait le président qui n'oubliait pas non plus l'impact sur la coopérative laitière : « Trois exploitations bovines seraient impactées représentant une baisse de 381 000

litres collectés, soit une perte de 800 à 1 000 meules et une baisse d'environ 38 € du prix du lait aux 1 000 litres ! » Les impacts individuels seront énormes « et les impacts collectifs encore plus », alertait Benoît Suiffet. « Ce manque de lait risquerait de fragiliser les structures collectives mais aussi la CUMA et le Service de Remplacement (lire ci-après, Ndlr). Si on perd des hectares d'exploitations d'adhérents, on peut rentrer dans un cercle vicieux qui mettrait à mal toutes nos entités collectives », insistait-il. « Et en attendant, il y a un silence assourdissant de la part de l'État... », lançait Denis Falcoz, président du GDA. « Cela fait plus de deux mois qu'un courrier qu'on a cosigné a été envoyé au préfet de la Savoie, et on est sans réponse... », déplorait-il. Benoît Suiffet abordait entre autres les éventuels problèmes de poussière qui pourraient impacter la production de beaufort : « Il y a des impacts directs et des impacts indirects... Ces extensions de carrières pourraient provoquer beaucoup de poussière dans la vallée, or le produit phare



Tel qu'envisagé, « le projet de ZSC impacterait trois exploitations bovines, représentant une baisse de 381 000 litres collectés, soit une perte de 800 à 1 000 meules », alertait Benoît Suiffet (au centre). ©C. Vetzell

qu'est le beaufort est un produit qui craint énormément les poussières. Une pétition en ligne a été créée, je vous invite à la signer. On devra également être présents lors des concertations. Plus on sera nombreux à se mobiliser, plus le projet a de chances de reculer. » Invité et présent à l'assemblée générale, le sous-préfet Kevin Poveda annonçait que le préfet réunira prochainement les élus qui se sont mobilisés et se sont expri-

més. « Ensuite l'objectif est de vous recevoir, avec le collectif de riverains, en préfecture pour une présentation de la suite de la procédure et de l'évolution de la ZSC qui va tenir compte de cette mobilisation forte que l'on a bien perçue. Les courriers ont bien été lus, y compris au plus haut niveau de l'État où des échanges se sont tenus entre Madame la députée Bonnard et les deux ministres concernés. Sachez que le dossier avance, et qu'il avance positivement », assurait-il. À suivre...

Avant que ne s'ouvrent les AG du GDA et du GIDA se sont tenues celles de la CUMA intercantonale de Jarrier (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) et du Service Remplacement. Bonne nouvelle pour les adhérents de la CUMA, le matériel acquis en 2016 étant désormais totalement payé, les tarifs de location du transporteur et du tonneau ou de l'épandeur vont baisser significativement. En 2022, 223 heures d'utilisation du transporteur ont été facturées contre 249 heures en 2021, et

124 heures d'utilisation du tracteur contre 104 en 2021. À noter : la CUMA s'est portée acquéreuse du hangar qu'elle louait jusqu'alors dans la ZI de Saint-Jean-de-Maurienne pour un montant de 217 000 € auxquels il faut rajouter 138 000 € d'aménagement, notamment de bureaux. Une opération subventionnée à hauteur de 67 000 € par le FEADER et autant par le ministère de l'Agriculture.

Enfin, du côté du Service de Remplacement, en 2022, 23 salariés ont été employés. Si le nombre de journées de remplacement a augmenté, le nombre d'adhérents a quant à lui diminué, ce qui a conduit à proposer une augmentation du droit d'entrée de 500 à 700 € pour les exploitants ayant interrompu leur adhésion une année ou plus et qui souhaitent adhérer de nouveau. « L'objectif est de fidéliser les agriculteurs pour faire tourner l'association et que tout le monde soit gagnant », appuyait Frédéric Sornin. Une proposition validée à l'unanimité.

Cédric Vetzell



« Le dossier ZSC avance, et il avance positivement », a assuré le sous-préfet Kevin Poveda. Photo Cédric Vetzell

Ingénieurs cherchent agriculteur pour tester une machine à traire solaire

Lors des AG tenues la semaine passée à Orelle, des ingénieurs d'EDF et de la Société Alpestre de la Savoie ont lancé un appel... Après avoir testé un premier prototype de machine à traire avec générateur à hydrogène dans le Beaufortain, ils ont élaboré un second prototype fonctionnant à l'énergie solaire et au gasoil. Après avoir présenté les résultats de deux années d'études menées sur le premier prototype, ils ont indiqué être à la recherche d'une exploitation agricole située dans le secteur du Parc National de la Vanoise pour installer leur second prototype à partir de l'automne prochain. Les panneaux solaires proviendront de la société Rosaz basée à Saint-Pierre-d'Albigny.



En remerciement de son investissement au sein du CA du GDA, qu'elle a quitté, Raymonde Rey s'est vu offrir un pècher.



Nathalie Meironen, secrétaire du GIDA, qui quitte la Maurienne pour la Bretagne, a reçu un magnifique cadre pour qu'elle n'oublie pas la vallée.